



Job sharing

Né vers le milieu des années 60 aux Etats-Unis, le terme « job sharing » renvoie à deux ou plusieurs employés partageant un poste à plein temps avec des tâches interdépendantes et une responsabilité commune. La notion regroupe trois éléments centraux : un aspect volontaire du choix du travail, une responsabilité commune entre les partenaires du job sharing et un poste à temps complet réparti sur deux ou plusieurs personnes. Le « top sharing » en est une variante, en ce sens qu'il place dans un job sharing des positions à haute responsabilité, incluant la gestion de collaborateurs.

Regroupant les contributions de 34 auteurs issus de 5 pays européens, ce livre dirigé par Irenka Krone-Germann et Alain Max Guénette, aborde les diverses facettes du partage d'emploi. Phénomène encore peu répandu en Belgique, celui-ci mérite d'être analysé et peut-être testé, en tenant compte des enseignements des premières expériences en lien avec l'évolution des marchés de l'emploi. Les avantages et les limites du dispositif sont explorés (notamment via une analyse qualitative et quantitative menée auprès de 303 personnes, incluant des job shakers, des dirigeants de partages d'emploi, des collaborateurs qui travaillent avec des job sharers, etc.). Plusieurs auteurs examinent les conditions nécessaires à la réalisation d'un job ou top sharing efficace, sur la base d'expériences en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et en Hongrie.

→ Le partage d'emploi –

Nouvelles opportunités et défis du travail

Irenka Krone-Germann et

Alain Max Guénette (dir.)

Éditions L'Harmattan, 378 pages,

38 euros

ISBN 978-2-343-10836-0